

Genre du véhicule
Chariot de travail
(véhicule spécial) *

Marque de fabrication
V. MEILLI

Type
VM 2500 PT Super
(moteur ER 692 HT)

Fiche d'homologation N°
CH 5011 C9

Constructeur VIKTOR MEILLI, AG für Konstruktionen und Spezialfahrzeuge, Rainstrasse, 8862 Schübelbach/SZ
 Identification sur la plaquette du constructeur "VM 2500 PT S"
devant le N° du châssis -
 Plaquette constructeur dans la cabine, à gauche sur la console de la direction
 N° du châssis à gauche, à l'avant latéralement sur le longeron
 Identification du moteur "ER 692 HT" à l'avant sur la culasse, plaquette rivée + "6HT" devant le No du moteur, à droite sur le bloc
 Importateur principal -
 Véhicule homologué 950

Châssis
 Nombre d'essieux **) Nombre de roues **)
 Direction hydrostatique, 2 leviers, sur les chenilles
 Transmission entraînement hydrostatique
 Nombre de vitesses sans papiers Entraînement roues AR resp. chenilles
 Frein de service entraînement hydrostatique
 Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne,
sur l'essieu d'entraînement, resp. sur chenilles
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire
 Réducteur -
 Contrôle 2 circuits -

Moteur
 Marque VM Type ER 692 HT
 Construction en ligne Temps 4 (turbo)
 Carburant D Position au centre
 Refroidissement eau Nombre cylindres 6
 Alésage 92 Course 90
 Cylindrée 3588 CV-impét 18,27
 Puissance en kW 97 DIN à t/min 3300
 Bruit à l'arrêt 82 dB/A à t/min 3300
 Silencieux 1 pot 430 x Ø 130 mm
 Mesure des gaz Bacharach = 3,5
 Déparasitage -

Carrosserie véhicule pour la préparation des pistes pour
 Nombre de portes 2 Compte de vitesse - (skieurs)
 Ceintures sécurité av - ar
 Cale 1/315x170x130mm Rétroviseurs gauche + droite
 Anvol -
 Nombre de places t 2 av centre ar
 Dimensions §) intérieur extérieur
 Longueur 3600 Empattements 2350 (2325-2385)
 Largeur 2500 Essieu double av ar
 Hauteur 2200 Voies av 1440 ar 1440
 Porte à faux av 800 Voies av ar
 ar 450 ar
 Distance volant - vers l'avant du véhicule - Braquage Ø g d
 Largeur des chenilles 960 mm

Poids avant arrière total
(véhicule de base) 2520 §)
 Poids à vide
 Charge utile
 Poids total
 Poids garantis 3000
 Pneus 6,00 - 13
6 / 2,5
 Ply / bar 4 x 860
 Charge 80
 pour V max 4 1/2J x 13
 Jantes mécanique automatique
 Gar poids remorquable avec/sans frein
 Garantie poids de l'ensemble
 Poids remorquable testé
 Charge garantie sur le toit
 Vitesse maximale selon le constructeur 19 km/h
 testée km/h à t/min au moteur pnse de force

Equipement	N	(E)
Feux de route	N	(E)
Feux de croisement	A	(E)
Feux de position	A	(E) dans M
Feux rouges	R-SI	(E)
Feux stop		
Citignoteurs	av	i (E) / ar 2a (E)
Cetadioptrés	av	/ ar I (E)
Feux de gabarit	av	A (E) / ar
Feux amers de brouillard		
Feux complémentaires	feu orange HELLA CH 1 1280 06 / CH 1 2000	
Eclairage plaque		
Essuie-glace	2/balais sans lave-glace	
Avertisseurs	HELLA el 20005 ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail (véhicule spécial)	
Marque et type	V. M E I L I VM 2500 PT Super	
Homologation N°	CH	5011 09
Carrosserie	véhicule pour la préparation des pistes pour skieurs	
Places	total 2	avant
Poids à vide	2520	Carburant D
Charge utile	-	CV-impôt 18,27
Poids total	2520	Cylindres 3588

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

- *) Véhicule spécial : véhicule à chenilles.
- **) Essieux / roues : 3 essieux porteurs + 1 essieu tracteur
6 roues porteuses + 2 roues-étoiles tractrices.
- 5) Dimensions / poids : chasse-neige à lame + 1100 mm largeur 2700 mm poids 240 kg
des engins rouleau 1000 mm 2650 mm 200 kg
accessoires fraise à neige 1000 mm 2650 mm 310 kg

Inscription dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur butée de pleine-charge;
- 115 - feu orange obligatoire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 138 - protection: sur la tôle de la fraise à neige et sur les dents de la lame du chasse-neige.

L'autorité cantonale procédera aux essais de ces véhicules à l'immatriculation.

Lieu et date de l'homologation Schübelbach, 23.11.81

Remplace FH CH

Service fédéral d'homologation